

Image not found or type unknown



Rapatrié au cameroun aidez moi urgent

Par **soacou**, le **04/03/2009** à **00:49**

bonjour, mon copain na pas de papiers, il est depui hier en retention et il vont l'emmener dans son pays au cameroun alors qu'on compter se marié dans peu de temps pouvais vous m'aider et me donner qulque conseil pour le retenir en frnace au près de moi !! rnmerci beaucoup
TRES URGENT !!!!!

Par **eba**, le **05/03/2009** à **11:20**

Bonjour, rn rn rn rnLa première chose à faire est de demander une prolongation du maintien en rétention dans les 48h suivant son arrivée au centre. Le juge des libertés et de la détention ne peut donc pas être saisi après. rnLes droits de la défense doivent être respectés, et notamment celui de pouvoir contacter quelqu'un de l'extérieur. rnDans quelles conditions votre ami a t il été placé? A t il des raisons de demander la qualité de réfugié statutaire?

Par **soacou**, le **07/03/2009** à **00:17**

le passeport de mon copain a expiré il etait sur le chemin pour aller le reactuliser qu'il s'est fait atrapé par les gendarme qui l'on amené directement en garde a vu pui lon amener dans un centre de retention cela va faire une semaine qu'il y est le tribunal lui on acorder a la 1er audience qu'il a 15 jours dans ce centre et la maintenant il a eu une 2EME audience qui na pas eu de suite il et dans l'attende de s'avoir ce que l'on va faire de lui son avocat a demander au juge une liberation le plus rapide et le juge a refuser et maintenau il attend

Par **eba**, le **07/03/2009** à **01:03**

Bonsoir, rnrndans quelles conditions les gendarmes sont ils intervenus auprès de votre ami? Est ce que votre ami a été convoqué par les services prefectoraux ou autres?rnAviez vous déjà fixé une date de mariage en mairie?

Par **soacou**, le **07/03/2009** à **13:46**

Il etai dans un train et la on la arreter. non on etais sur le point de le faire on c'etai deja renseigné pour les papier a fournir. je compte partir au cameroun pour me marié la bas mais c plus compliquer que prévu je suis de nationnalité portugaise donc il y a trop, de démarche compliquer je me sens dans l'obligation de le quitter malgré que je l'aime car la ou j'en suis aujourd'hui je me sens perdu

Par **eba**, le **07/03/2009** à **19:03**

Votre ami est conseillé par un avocat d'après ce que j'ai lu dans votre message précédent; je pense qu'il lui aura donc conseillé de formuler une demande d'asile politique, (sachant que cela doit se faire dans les 5 jours suivants son arrivée). L' a t il fait?rn rnVous n'avez pas vous même la nationalité française? je ne connais pas la matière au portugal. Et qu'en serait il si votre ami et vous alliez ensuite vous marier au Portugal? Etes vous venue en france pour y travailler?rn rnps : pour répondre à votre dernière phrase, et ce n'est pas du tout juridique, mais si vous vous aimez, rien ne parviendra à vous séparer, pas même des démarches administratives.

Par **soacou**, le **07/03/2009** à **21:35**

merci beaucoup pour ces réponse j'ignore sil a fait toute les demarcher je lai connu 5 an après son arrivais en france le problem oui on aurai pu se marier au portugal mais cela et plus difficile sil le ramene au cameroun ces moi qui et obliger dy aller pour pouvoir le ramener je sui arrivai en france il y a 18 ans le seul truc que je peu faire c attendre la desision qui se prendra a son egar

Par **eba**, le **08/03/2009** à **09:49**

Tenez moi au courant ;rn rnCourage!